

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-18-0760 du 27/07/2018**

Arrêté du 19 juillet 2018

ARRETE RAPPORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,  
CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNEE 2018

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté rapporte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2018.

Date d'application : 01/09/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2018.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2018



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Action  
et des Comptes Publics

**ARRÊTÉ**

rapportant affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2018

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 2 février 2018 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu la circulaire du 22 décembre 2017 relative au classement général des postes comptables au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire n° 3 du 7 février 2018 portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques, classe normale ;
- Vu l'arrêté du 15 février 2018 portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2018 ;
- Vu la demande de l'intéressé ;

**ARRÊTE :**

**Article premier :** sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 15 février 2018, en tant qu'elles concernent l'affectation de Monsieur Alain DEBORD, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale.

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
DEBORD	ALAIN	117664	DDFiP DU LOT EMPLOI ADMINISTRATIF	DDFiP DE L'AVEYRON SIP DECAZEVILLE	01/09/2018

**Article 2 :** les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 19/07/2018

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN



BOFiP  
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756